

République et canton de Genève



COMMUNE D'HERMANCE

ക്കരു

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

Le Conseil municipal de la commune d'Hermance est convoqué le

Mardi 12 novembre 2019 à 19h00

à la Mairie d'Hermance Salle du Conseil Municipal

Avec à l'ordre du jour :

- 1. Budget de fonctionnement 2020 et plan d'investissement
 - a. PV de la commission des finances du 15.10.19
 - b. Questions-réponses
 - c. Délibération n° 03-19, fixation du montant minimum de la taxe professionnelle pour l'année 2020.
 - d. Délibération n°04-19, versement de la contribution annuelle au FIDU pour un montant de CHF 57'100.-
 - e. Délibération n°05-19, approbation du budget de fonctionnement 2020, du taux de centimes additionnels ainsi que de l'autorisation d'emprunter.
- 2. Travaux des commissions
 - a. Commission SSCML du 17.10.19

Philippe Tagliabue Président du Conseil